



MIEUX RESPIRER C'EST ÇA L'IDÉE!!

**QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ,
CLIMAT, FAISONS BOUGER NOS MOBILITÉS !**

La ZFE-m sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2022. Toutefois cette première année se veut une année pédagogique pour vous faciliter la transition vers d'autres modes de mobilités.

Elle doit vous permettre d'apprécier vos besoins, d'étudier les solutions qui s'offrent à vous et d'organiser votre mobilité future. À pied, à vélo, en transports en commun ou en voiture mais autrement, tout un bouquet d'offres de déplacement pour adopter les mobilités qui vous vont bien ! En 2022, l'Eurométropole vous conseillera dans l'analyse de votre situation.

Pour bénéficier des aides, ne changez pas votre véhicule maintenant ! Il est nécessaire d'attendre le 1^{er} janvier pour bénéficier des soutiens prévus par l'Eurométropole, sous réserve des conditions d'éligibilité.



**ZFE-mobilité
2022 ANNÉE PÉDAGOGIQUE**



PHASES	Janv. 2022	Janv. 2023	Janv. 2024	Janv. 2025	Janv. 2028*
Pédagogiques	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2	-
D'interdiction	-	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2

*sous réserve des évaluations renforcées réalisées en 2024 et 2026.

N° Vert Zone à Faibles Émissions
Ville et Eurométropole de Strasbourg

0 800 100 267

Service & appel
gratuits

Du lundi au vendredi / 9h-12h et 14h-17h

zfe.strasbourg.eu